

Le Thiavillois

Bulletin communal d'informations de THIAVILLE SUR MEURTHE



Tournoi de tennis de table
des Foyers ruraux de Meurthe et moselle
p.5

Marche nocturne du Foyer Rural
p.4



Carnaval des amis de l'école
p.6

Sommaire

Conseil Municipal du 22/02/2019	2
Manifestations passées	4
Manifestations futures	6
Infos associations	8
Dates à retenir et infos diverses	9
Etat Civil	13
Recette de saison	14
Jeux	15
Infos pratiques	16

Conseil Municipal du 22/02/2019

Droit de préemption parcelles boisées :

Le Conseil a décidé de ne pas exercer son droit de préemption concernant les parcelles cadastrées AL 0012, AL 0097, ZC 0138 d'une superficie totale de 62 ares 95. Certaines de ces parcelles jouxtent des parcelles communales.

Programme d'action ONF pour l'année 2019 :

Suite au programme d'action 2019 présenté par l'ONF dans la forêt communale pour un montant de 10.806€ hors taxes.

Le Conseil a retenu les actions suivantes pour un montant estimé à 8.614€ :

Travaux d'infrastructure

Travaux d'entretien de la route forestière principale empierrée (parcelles 4 à 19) : curage des fossés si besoin, création de renvois d'eau, rechargement en matériaux de la chaussée, nivellement et compactage.

Travaux de maintenance

Entretien du parcellaire : mise en peinture parcelles 7 à 11.

Travaux sylvicoles

Nettoisement de Jeune Peuplement parcelles 33.t, 34.t, 35.t.

Les autres travaux, pour un montant estimé à 2.200€ seront effectués en régie par les agents communaux.

Autorisation de signature des avenants dans le cadre de la mise en conformité de la salle des fêtes :

Le Conseil autorise le Maire à signer les avenants discutés en commission des travaux et nécessaires à la poursuite des travaux d'accessibilité de la Salle des Fêtes :

- LOT MENUISERIES EXTERIEURES PVC ET METAL – Entreprise MENUISERIE DLG
Remplacement des 3 tablettes intérieures 251.50 H.T.
- LOT MENUISERIE INTERIEURE – Entreprise ROCHOTTE
Différents travaux en plus 2.370,00 H.T.
Différents travaux en moins -2.072,60 H.T.
Soit une plus-value 297,40 H.T.
- LOT PLATRERIE - ISOLATION - Entreprise ELIPS
Différents travaux en plus 1.161,00 H.T.

Nouvelle dénomination de la salle des fêtes :

La salle des fêtes étant rénovée et mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite, il était proposé de modifier sa dénomination.

Par 6 voix en faveur de Salle Charles POIREL et 5 voix pour FOYER RURAL, c'est donc le nom de « Salle Charles POIREL » qui est retenu, la

dénomination complète sera inscrite prochainement.

Nouveaux tarifs de location de la Salle Charles POIREL :

Compte tenu des travaux d'accessibilité et de mise en conformité réalisés dans la salle Charles POIREL, les tarifs suivants ont été votés à l'unanimité :

Bénéficiaires	Conditions	Durée de la location	Tarifs
			Prix total
Municipalité	Occupant prioritaire – Pas de condition		Néant
Municipalité Lachapelle	Suivant disponibilité		Néant
Associations de Thiaville et Lachapelle	Suivant planning négocié chaque année		Néant
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Suivant disponibilité pour collation après obsèques		Néant
Habitants de Thiaville et Lachapelle	Selon disponibilité – autre cas	4 h	85€ (sans chauffage) 110€ (avec chauffage)
		1 j.	150€ (sans chauffage) 200€ (avec chauffage)
		2 j.	260€ (sans chauffage) 335€ (avec chauffage)
Habitants extérieurs à Thiaville – Lachapelle Associations extérieures	Selon disponibilité Priorité à la Municipalité, aux associations locales et aux habitants de Th/L. en cas de demande simultanée Limitation à une amplitude de 4 mois par rapport à la date de la demande et après parution du calendrier annuel (planning) Uniquement pour réunions familiales ou associatives excluant toutes activités ou rencontres à caractère lucratif	4 h	150€ (sans chauffage) 175€ (avec chauffage)
		1j.	230 € (sans chauffage) 280 € (avec chauffage)
		2j.	415€ (sans chauffage) 490€ (avec chauffage)
Autre cas	A la discrétion du Maire ou de l'Adjoint qui apprécieront en fonction de l'intérêt bien compris de la commune		

Demande de subvention – Rue des Vosges :

Dans le cadre du projet de réparation – amélioration – sécurisation de la rue des Vosges comprenant l'aménagement du carrefour de la Croix associé à la sécurisation de la route départementale jusqu'à l'école, à l'unanimité le Conseil autorise le Maire à solliciter toutes les subventions pouvant être attribuées dont la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et la subvention au titre des amendes de police.

Adhésion à l'Établissement Public Administratif (EPA) – Meurthe et Moselle Développement (MMD 54) :

Afin de profiter des services d'assistance technique avec le Département de Meurthe et Moselle pour l'aménagement voirie et aménagement urbanisme à l'unanimité le Conseil a décidé :

- D'adhérer à l'Établissement Public Administratif (EPA) Meurthe et Moselle Développement 54 (MMD 54)
- D'approuver les statuts de l'EPA

- De désigner Vittore PETTOVEL représentant titulaire, Damienne VILLAUME représentante suppléante.

Prise en charge des honoraires de conseil :

Les Maires de Lachapelle et Thiaville estimant que la loi n'a pas été respectée quant à la répartition des actifs – passifs rattachés à l'exercice des compétences restituées enfance jeunesse par l'ex-CCVC, ont confié le dossier à un avocat.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte que la commune prenne à charge les deux tiers des honoraires de conseil de l'avocat. Cette répartition se faisant proportionnellement à la population de chaque commune.

Règlement des honoraires de maîtrise d'œuvre, en date du 5 février 2018 :

Par délibération du 12 janvier 2018 le Conseil avait décidé de faire une recherche de nouvelle maîtrise d'œuvre.

Compte tenu de l'activité faite par le précédent maître d'œuvre le Conseil accepte de lui régler la dernière note d'honoraires d'un montant de 3.000 € hors taxe.

Démission au sein du Conseil Municipal :

Par courrier remis à l'issue du Conseil Municipal du 22 février 2019 Frédéric THOMAS a présenté sa démission de Conseiller Municipal.

Son remplacement dans les différentes commissions auquel il appartenait se fera lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Date du prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal est prévu le vendredi 22 mars 2019 à 20h30. Il est bon de préciser :

- Que les séances sont publiques.
- Que les délibérations sont affichées sur le panneau en façade de la Mairie

Manifestations passées

Marche nocturne

Cette fois ci, ce sont 54 personnes qui ont choisi d'aller arpenter le sol de la forêt thiavilloise le soir de presque pleine lune, le 15 février à 20h30. La date n'est pas choisie au hasard, car avec une telle lune, même en plein milieu de la forêt, on peut se diriger sans lumière quand le ciel est clair et que les chemins sont assez larges, ce qui était le cas le 15 février. Une Tradition maintenant établie a été poursuivie, à savoir : griller sa tranche de lard sur le feu que les organisateurs ont préparé un peu plus tôt et la manger accompagnée de vin chaud pour les adultes et de jus de fruit pour les enfants, car il faut savoir que les enfants n'hésitent pas à accompagner leurs parents : quel plaisir d'admirer les étoiles et de se faire peur avec les ombres des arbres qui ressemblent à des sorcières !!!



Et au retour, une soupe nous attend et quelle soupe ! cette année elle était blanche car composée, outre les ingrédients habituels, poireaux et pommes de terre, de chou fleur et de sauce béchamel : un vrai régal, merci à Christian le cuistot !!

Tournoi de tennis de table

Comme cela se fait déjà depuis plusieurs années, le tournoi de tennis de table des Foyers Ruraux de Meurthe et Moselle se passe à Thiaville. Cette année il a eu lieu le dimanche 24 février. C'est 70 joueurs de Royemaix, Courcelles, Faulx, Ville en Vermois, Eulmont, Bainville aux Miroirs et Thiaville qui sont venus jouer et « s'éclater » sans se « prendre la tête », dans un grand esprit sportif et convivialité mais surtout passer une super journée ensemble de 10h du matin à 16h.

Pour l'organisation du repas, on adopte le principe de l'auberge espagnole où chacun amène



quelque chose et met en commun sa réalisation avec celle des autres. Et à la fin de la journée, c'est une véritable pluie de médailles qui s'abat sur les joueurs car chacun a droit à sa récompense, même si les meilleures équipes qui se distinguent ont droit à des coupes.

Assemblée générale RCM la radio

Samedi 16 février 2019 à la salle Bietry de Thiaville-sur-Meurthe, Jean Couty, président de l'association Canal Myrtille, a ouvert l'assemblée générale avec le bilan moral. Un bilan marqué par la démission en septembre 2018 d'Anthony Da Sylva et non remplacé par mesure d'économie, par l'accueil de trois services civiques pour épauler Cyrielle, seule aux commandes, dont deux sont toujours en poste et par une année 2018 toujours marquée par une trésorerie difficile.



Suite à quoi le Président a annoncé deux objectifs pour 2019. Le premier est de retrouver une situation financière pérenne, qui ne pourra se faire qu'avec une implication des institutions. Le deuxième objectif est de mettre en place une nouvelle stratégie qui doit aboutir à plus d'ouverture vers les auditeurs. Dans le contexte actuel, Jean Couty laisse sa place de Président (notamment dû à des problèmes visuels) mais restera au conseil pour s'impliquer dans ce nouveau projet. Concernant les programmes, Cyrielle est donc derrière le micro pour la matinale avec toute sa bonne humeur et son sourire et avec l'aide des deux emplois civiques, monte de nombreux partenariats pour offrir de nombreuses entrées de parcs aux auditeurs.



Le nouveau conseil élu, le nouveau président voté à l'unanimité n'est autre que Vincent Guyot, que les auditeurs connaissent bien pour ses douze années passées au titre de salarié de la radio et aux commandes de la matinale durant plus de dix ans. « RCM m'a toujours tenu très à cœur et je suis très honoré aujourd'hui d'avoir la confiance de

l'association pour cette nouvelle page. Je souhaite réinscrire RCM au cœur des territoires et lance un appel à toutes les structures souhaitant communiquer pour retravailler ensemble. Comme j'aime le dire : RCM c'est la radio locale de votre quotidien ! ».

Les Amis de l'école de Thiaville-Lachapelle :

Carnaval – mercredi 6 mars



Pour la 3^{ème} année consécutive, l'association des Amis de l'école de Thiaville Lachapelle a eu le plaisir de voir de nombreux petits personnages répondre présents et envahir les rues à l'occasion du carnaval. Ce mercredi 6 mars, une belle et joyeuse troupe a fait un petit tour dans le village, accompagnée de la traditionnelle sorcière qui a encore fini sur le



bûcher. Les enfants comme les adultes ont joués le jeu du déguisement ; et vous avez peut-être croisé (ou entendu) quelques cow-boys, princesses, ninjas, coccinelles et autres petits monstres. Il y avait même un magnifique dragon chinois ! Les enfants nous ont aussi chanté une jolie chanson de carnaval apprise en classe. Pour clôturer cette farandole haute en couleur, un gouter a ensuite été distribué au gymnase. Merci à tous pour votre participation, et à l'année prochaine !

Manifestations futures

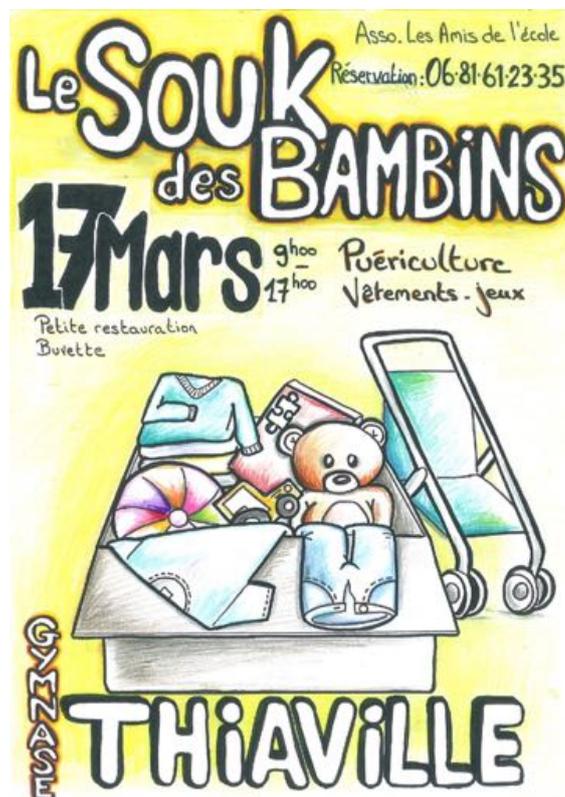
Les Amis de l'école de Thiaville-Lachapelle :

Le Souk des Bambins dimanche 17 mars

Le Souk des Bambins aura lieu dimanche 17 mars. Les tables seront chargées de jouets, vêtements et matériel de puériculture. Ce sera le moment de faire de bonnes affaires ! Buvette et petite restauration sur place. 2 euros le mètre linéaire (ou mise à disposition de tables d'environ 2 mètres pour 5 euros).

Soirée Râpée organisée par le Foyer Rural de Thiaville

Le 27 avril, une soirée « Râpées » sera organisée à la salle des fêtes Charles Poirel de Thiaville . Réservez d'ores et déjà votre soirée. Plus de détails quant au tarif et aux réservations dans le prochain Thiavillois





Centre de loisirs du 8 au 19 avril 2019

Organisé par les Minots'villois section Foyer Rural de Thiaville sur Meurthe



Salle Bietry de Thiaville sur Meurthe

Pour les enfants de 3 ans à 14 ans

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h.

Horaires de Garderie

Le matin de 7h30 à 9h00

De 11h30 à 12h et de 13h à 13h30 (pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine)

Le soir de 17h00 à 18h00

Le tarif est de 1€ de l'heure

Si besoin avant 7h30 ou après 18 h en faire la demande

Contacts et renseignements pour inscriptions

Estelle MICHEL :
06.88.03.56.31

Lucie ZINUTTI :
06.22.74.52.54

Martine PETTOVEL : 07.88.92.95.28



Programme

Le thème principal de ce centre se fera sous le signe des Surprises de Pâques.

- Course d'orientation
- Cinéma
- Chasse aux œufs
- Boum



Tarifs

La CAF impose aux organisateurs d'accueil de loisirs de moduler ses tarifs en fonction des ressources financières des familles et limite l'aide accordée aux familles en plafonnant la dotation attribuée aux organisateurs.

Tarifs à la semaine sans repas		Tarifs à la semaine avec repas
Régime général QF* <800€	40€*	60€*
Régime général QF* >800€	45€	65€
Autres Caisse d'allocation (que la CAF)	Base : 60€	Base : 80€

*QF : quotient familial **ATL : aide au temps libre

*A déduire des 40 ou 60€ le montant des ATL pour les bénéficiaires concernés, sur présentation de l'attestation d'Aides aux Temps Libres de l'année en cours fournie par la CAF

+ Carte Foyer Rural 2019 : 10€

Si l'enfant n'a pas déjà une carte Foyer Rural

Les repas seront assurés par une société de restauration (4 € le repas)

Un goûter sera offert aux enfants chaque jour.



Prochain vide grenier en mai

RCM la radio

RCM, c'est la radio locale de votre quotidien. et votre quotidien il est le plus souvent



rural. Alors la radio vous propose un grand débat en direct avec Thibault BAZIN, Député du territoire allant de Saint-Nicolas-de-Port à Baccarat en passant par Lunéville, et Conseiller départemental membre de la commission « agriculture et environnement ».

- Etre agriculteur aujourd'hui, défis, problèmes, enjeux,
- La fermeture des services publics,
- La mobilité, constat, coûts et solutions,
- Les déserts médicaux.

Quatre thèmes où vous aurez la parole en appelant la radio pour échanger en direct avec Thibault BAZIN, Député de la quatrième circonscription de Meurthe-et-Moselle. "Vivre en milieu rural aujourd'hui et demain" : émission spéciale lundi 11 mars entre 10h30 et midi sur RCM.

Gérard, le plus Rock'n Roll des bénévoles d'RCM va faire sa centième émission de "Radio Caroline". Et pour fêter ça, il vous propose de faire vos dédicaces de chansons des années 60-70 dans son émission, lundi 18 mars entre 18h et 20h sur RCM.

Formation PSC1

Le 16 Février dernier, a eu lieu la première session de formation PSC1 (Premiers Secours Civiques de niveau 1).

Organisé par l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Thiaville / Lachapelle, sous couvert de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de Meurthe et Moselle (UDSP54), c'est 8 participants



qui ont réalisé leur formation initiale ou de recyclage.

Une première pour l'Adjudant Frédéric THOMAS, fraîchement diplômé comme formateur de premiers secours. Cette session a pu être réalisée en collaboration avec la municipalité de Thiaville, qui a accepté de laisser l'accès aux locaux de l'école (préau, cuisine, salle de restauration). Cette formation a été un franc succès !

Vous aussi vous voulez vous former ? N'hésitez pas à prendre contact, avec Frédéric THOMAS (0614485783) ou avec Nicolas HUMBERT (0672028453).



Les ateliers de l'ADMR

La loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) de 2015 a confié à une nouvelle structure " la conférence des Financeurs " composée de ARS, Conseil Départemental et des caisses de retraite en particulier, le financement d'actions de PREVENTION en faveur des seniors. ADMR du secteur de Baccarat a obtenu des financements pour réaliser ce type d'actions sur notre secteur d'activité. SIEL BLEU organisme agréé pour l'activité physique des personnes âgées va réaliser 2 ateliers :

- GYM SENIORS : 12 séances
- EQUILIBRE ET PREVENTION DES CHUTES : 10 séances

Ces 2 ateliers sont animés par Thomas, ils vont se succéder et se termineront mi-juillet. Ils s'adressent aux personnes des communes de THIAVILLE ET LACHAPELLE. Les séances sont gratuites et ont lieu tous les vendredis de 14H à 15H salle BIETRY à THIAVILLE. Des places sont encore disponibles. En Septembre, nous poursuivrons cette action de Prévention par un atelier Diététique sur 5 séances.

Foyer Rural de Lachapelle

LACHAPELLE REPAS DANSANT animé par DJ MANU

SAMEDI 30 MARS 2019 à 20 heures

Menu : *Apéritif - Bœckeofe de canard - Fromage - Salade - Dessert - Café*

Adulte 20 €

Enfant (-12 ans) 8 €

Réservations et renseignements au 06 77 07 11 38

Inscriptions jusqu'au 22 mars 2019

Règlement lors de la réservation



Dates à retenir et infos diverses

Horaire des prochaines messes

Date	Dimanche	Samedi 18h	Dimanche 9h	Dimanche 10h30
3 mars	8 ^{ème} dimanche du temps ordinaire	Reherrey	Vathiménil	Baccarat
6 mars	Célébration des Cendres	Gélacourt 20 h		Baccarat 17 h 30
10 mars	1 ^{er} dimanche de carême	Azerailles	Laronxe	Baccarat
17 mars	2 ^{ème} dimanche de carême	Chenevières	Glonville	Baccarat
24 mars	3 ^{ème} dimanche de carême Messe des familles - scrutin			Laronxe
31 mars	4 ^{ème} dimanche de carême	Vathiménil	Fontenoy	Baccarat
7 avril	5 ^{ème} dimanche de carême	Vaxainville	Chenevières	Baccarat

Libre Parole : Les traditions

Une façade de maison de la rue d'Alsace est toujours atypique pour le Nouvel An Vietnamien. Pour ma part, je trouve que les traditions se perdent. Redonnons à notre village quelques événements inattendus. Par le passé, le premier avril pourtant, il y a eu quelques surprises même

Monsieur Jacquel, ancien Maire, en a rigolé quand on l'a présenté en photo derrière les barreaux de la fenêtre de la mairie. Par contre quand on a changé le nom des rues de notre village, un certain maire nous a fait un drôle de tour, nous le remercions encore !! Quoiqu'il en soit !

- Appréciez la vie et les traditions
- Ne nous plaignons pas

- Et vive la France !!!
Le poisson

Les Séniors en vacances

Comme l'an dernier possibilité de faire un séjour d'une semaine aux Issambres pour les plus de 60 ans de la CCTLB (communauté de commune du territoire de Lunéville à Baccarat). Nous pouvons vous procurer les bulletins d'inscription.



Les Issambres – Cap'Vacances : du 05 au 12 octobre 2019

Bulletin d'inscription (disponible en Mairie) à remettre à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (à l'attention de Mme TEKIELI Sophie) Avant le 15 mars 2019.

Rappel : l'organisation du séjour est soumise à l'inscription de 30 personnes minimum. En deçà de ce nombre, le séjour n'aura pas lieu.

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Nombre de places limité. Bulletin d'inscription valable uniquement pour les habitants du territoire de la CCTLB.



Eligibilité :

2 offres tarifaires sont possibles en fonction des critères d'éligibilité qui suivent. Les prix comprennent l'assurance et la taxe de séjour (hors transport).

Peuvent être bénéficiaires de l'offre à 256 € :

- Les personnes de plus de 60 ans (attention, il faut avoir 60 ans à la date du départ du séjour, soit le 5 octobre 2019), dont la ligne « Impôt sur le revenu net avant correction » de l'avis d'imposition est d'un montant inférieur ou égal à 61 euros (avis d'imposition 2018),

- Les conjoints de personnes de plus de 60 ans, non imposables (même si le conjoint à moins de 60 ans),
- Les personnes de plus de 55 ans en situation de handicap et non imposables,
- Les personnes accompagnant les personnes en situation de handicap, sans condition.
- Ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide « Seniors en Vacances » de l'ANCV sur une même année civile.

Peuvent bénéficier de l'offre à 420 € :

- Les personnes de plus de 60 ans à la date du départ,
- Etre retraité ou sans emploi quel que soit le revenu.

Trucs de Jocelyne

LE BICARBONATE ET SES UTILISATIONS : Contre les mauvaises odeurs de la cave au grenier. Videz un gros paquet de bicarbonate dans un récipient ajouter des huiles essentielles (facultatif) et placer le récipient sur le haut d'un meuble

POUR VOS BOUQUETS : Ajouter une cuiller à café de bicarbonate dans le vase cela évite le pourrissement et renforce la couleur des fleurs

Pour votre lave-vaisselle

100 grammes de bicarbonate dans le bac lavage et une tasse de vinaigre blanc pour le rinçage. faire un cycle normal.

POUR UN JUS FRUIT PETILLANT : 1/2 cuiller à café de bicarbonate le rendra moins acide et légèrement pétillant.

PATE A GATEAUX, A CREPES, A BEIGNETS PLUS LEGERE : Ajouter à 250 grammes de farine 1/2 cuiller à café de bicarbonate elles seront plus légères et plus digestes.

PROBLEME D'ACARIENS : Etaler sur les matelas, sommiers, moquettes du bicarbonate Faire pénétrer en brossant. Attendre 2h environ et aspirer.

MAL DE GORGE : 1/4 de cuiller à café de bicarbonate, le jus 1/2 citron 2 cuillers à café de miel mélanger . Se gargariser 1 à 2 mn puis avaler le tout.

Interdiction de brûlage à l'air libre

Selon la circulaire DGPAAT/C2011-3088 du 18 novembre 2011, les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussailllements et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

Le brûlage en est interdit.

Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Nous vous rappelons que les ordures ménagères sont ramassées à Thiaville

tous les jeudis, et que la déchetterie de la CCTLB à Baccarat permet de recevoir tous déchets verts...

Déjections canines

Il est bon de rappeler que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu

de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe. Ceci étant précisé, cette interdiction n'est pas une autorisation de laisser son animal se soulager chez son voisin.



Rappel à la loi !

Chiens en liberté

Une fois encore, un habitant promenant son chien en laisse, s'étant trouvé confronté à quatre chiens non attachés et s'est fait mordre à la main et au menton !! Je me permets de rappeler à chacun :

- Vous êtes tenu, aux termes de l'article 1385 du code civil d'assumer la garde et la surveillance de votre animal domestique.
- En cas de dommages causés par votre animal (accident de la circulation, morsure), votre responsabilité civile est engagée.

Maltraitance des animaux

Depuis quelques mois, chaque commune a un gendarme référent. Thiaville n'échappe pas à la règle et ces derniers jours, nous avons rencontré «notre» référent avec lequel quelques points ont été discutés.

Le maire est un intermédiaire qui transmet aux gendarmes le ressenti des citoyens.

Comme plusieurs citoyens se sont plaints de la «disparition » de chats qui ont été soit empoisonnés, soit roués de coups, soit non retrouvés (plusieurs familles du centre du village ont rencontré un problème). Soit écrasé « volontairement » Que faire dans ce cas? Si votre chat a été maltraité, blessé ou tué, vous devez déposer une plainte auprès de la gendarmerie ou des services de police. Prenez soin au préalable de demander à votre vétérinaire de réaliser un rapport expliquant la nature et les causes des



blessures ou du décès de votre chat. L'article 15-3 du code de procédure pénale stipule que « La police judiciaire est tenue de recevoir les plaintes déposées par les victimes d'infractions à la loi pénale et de les transmettre, le cas échéant, au

service ou à l'unité de police judiciaire territorialement compétent. Tout dépôt de plainte fait l'objet d'un procès-verbal et donne lieu à la délivrance immédiate d'un récépissé à la victime ». Pour plus d'informations visitez le site : <http://www.micetto.com/conseil/Connaitre-la-loi-sanctionnant-la-maltraitance-animale>

Collecte des déchets – Recensement des foyers :

Les agents de Véolia rendront visite aux habitants de THIAVILLE-SUR-MEURTHE entre le 25 mars et le 13 avril 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Territoire de Lunéville à Baccarat

INFORMATION IMPORTANTE !
RECENSEMENT DES FOYERS

Prochainement, des agents de Veolia vont rendre visite à tous les habitants de la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat pour recenser la composition des foyers et répondre à toutes les interrogations sur la nouvelle politique des déchets.

Cet important travail de recensement va déterminer la taille du bac pucé qui sera mis à votre disposition courant 2019 ainsi que votre tarif de redevance pour les années 2019 et 2020.

Ces agents seront obligatoirement munis d'un badge personnalisé et d'une lettre signée de la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

N° VERT 0 800 71 03 87

MERCI DE LEUR RÉSERVER LE MEILLEUR ACCUEIL. LEUR VISITE EST ESSENTIELLE ET TOTALEMENT GRATUITE. EN CAS DE DOUTE, CONTACTEZ LE NUMÉRO VERT

infosdechets-cctlb-ccs@veolia.com

VEOLIA



Prospections naturalistes sur le site
« Vallée de la Meurthe »
De La Volvre (88) à Saint Clément (54)

Le département de Meurthe-et-Moselle a en charge le suivi scientifique de la zone Natura 2000 et Espace Naturel Sensible de la vallée de la Meurthe de La Volvre (88) à Saint Clément (54). Nous vous informons que nous actualisons les données faune et flore de site courant 2019 (début mars à septembre environ). Dans ce cadre des naturalistes lorrains vont parcourir le site, parfois de nuit.

Les bureaux d'études recrutés sont : IRIS Conseil, Cénose, Lorraine Lépidoptérologie, B.E.C., ainsi que l'association Neomys. Les espèces prospectées sont la flore, les insectes, les oiseaux, les batraciens, les reptiles, les chauves-souris et autres mammifères. Ces observations n'occasionneront pas de dégradations.

La Meurthe est une rivière à lit mobile, c'est-à-dire que le cours d'eau migre naturellement latéralement dans son lit. Le cours d'eau et les milieux humides, les prairies avoisinantes et les milieux boisés, ainsi que les espèces faunistiques qui les composent, constituent donc un intérêt patrimonial fort.

Propriétaires ou simples usagers,
nous vous remercions de votre compréhension.

Apprendre des langues étrangères pour trouver un emploi

Plateforme innovante Linguistique

Demandeurs d'emploi apprenez l'**anglais**, l'**allemand** ou le **luxembourgeois** avec la Région Grand Est et le Greta

11 AVR. 2018 - 30 SEPT. 2019

Musclez vos compétences linguistiques et votre CV

Renseignez vous auprès de votre conseiller

www.reussirsansfrontiere.eu

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Inauguration de la salle Charles Poirel

La salle Charles Poirel va être inaugurée le 7 avril 2019.

Après une période de « relooking » la salle des fêtes est redevenue présentable et la municipalité invite toute la population à venir la découvrir.

Cette salle est votre salle et afin que chacun puisse venir, nous consacrons une journée entière à sa découverte. Pour cela, nous vous proposons le programme suivant :

- 10h inauguration officielle où tout le monde est cordialement invité

- 14h portes ouvertes avec présentation de photos (avant-après) et exposition des œuvres de Thiavilloises et Thiavillois
- 15h30 : pièce de théâtre réalisée et présentée par les ados d'Azerailles pour lutter contre le harcèlement scolaire (en attente de réponse définitive)
- 16h30 : concert de la Guériotte (sous réserve)
- Tout l'après midi (en fonction du temps) structure gonflable pour les enfants dans le futur parc pour enfants en face de la salle.



Etat Civil

Naissance

Pierre THOMAS est né le 21 février 2019 à Saint Dié des Vosges. Il est le fils d'Emilie et Philippe Thomas, les boulangers du village. Bienvenue à Pierre et félicitations aux parents.

Décès

Madame Bérengère MARCHAL, âgée de 58 ans et ayant vécu de nombreuses années à Thiaville, est décédée le 6 février 2019 à Nancy. Sincères condoléances à la famille.

Monsieur Guy FRANTZ, âgé de 69 ans et demeurant 11 rue de la Gare à Thiaville, est décédé le 23 février 2019. Sincères condoléances à la famille.

Gâteau de Savoie

Ingrédients (pour 6 pers. environ) :

- 100 g de farine
- 100 g de fécule de maïs (ou fécule de pomme de terre)
- 250 g de sucre semoule
- 1 sachet de sucre vanillé (ou pas)
- 7 œufs
- Eau de fleur d'oranger ou zeste d'un citron bio (facultatif)
- un moule à manqué de 24 cm de diamètre

La recette :

Cassez les œufs en séparant le blanc des jaunes.

Fouettez les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que la préparation double de volume.

Incorporez la farine et la fécule tamisée pour que le gâteau soit bien aérien.

Versez quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger ou le zeste finement râpé d'un citron bio si vous le souhaitez.

Montez les blancs d'œufs en neige ferme sans les casser.

Incorporez délicatement les deux préparations à l'aide d'une maryse.



Versez-la dans un moule à manqué bien beurré et légèrement fariné et enfournez 50 à 60 minutes dans un four préchauffé à 150°C.

Laissez refroidir avant de démouler. Dégustez à toute heure avec de la confiture, du chocolat ou nature...

Solutions du numéro 538.

•	D	•	C	•	A	•	C	•	C	•	P	•	S
F	I	N	A	N	C	I	E	R	E	M	E	N	T
•	R	A	S	E	E	•	D	E	P	A	R	A	I
M	I	S	E	R	•	I	R	A	•	C	L	I	P
•	G	I	R	O	N	D	E	•	C	H	E	N	U
G	E	L	•	N	U	E	•	L	I	E	R	•	L
•	A	L	E	•	R	E	H	Y	D	R	A	T	E
A	N	A	L	E	S	•	E	C	R	A	S	E	R
•	T	I	•	G	E	R	B	E	E	S	•	N	A
B	E	E	R	A	•	I	D	E	S	•	C	A	S
•	•	N	O	R	D	•	O	N	•	D	U	C	•
E	N	T	I	E	R	E	•	N	A	R	R	E	•
•	A	•	T	R	O	U	V	E	R	A	I	•	E
P	I	G	E	A	I	•	I	S	O	L	E	R	A
•	S	O	L	•	T	A	S	•	M	O	U	E	S
A	S	S	E	N	E	R	•	P	A	N	S	E	S
•	A	S	T	I	•	B	E	A	T	•	E	L	U
A	N	E	•	V	E	I	L	L	E	S	•	R	•
•	C	•	D	E	T	T	E	•	S	N	•	S	A
P	E	R	I	L	•	R	I	A	•	T	I	T	I
•	S	E	X	A	G	E	S	I	M	A	L	E	S

8	7	2	6	5	4	9	3	1
5	1	9	7	3	2	8	4	6
4	3	6	9	8	1	2	7	5
1	6	5	4	2	8	7	9	3
9	2	8	1	7	3	6	5	4
7	4	3	5	9	6	1	8	2
6	8	4	3	1	9	5	2	7
3	9	7	2	6	5	4	1	8
2	5	1	8	4	7	3	6	9

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

3	2	4	5	8	7	9	1	6
8	7	6	9	1	4	2	5	3
1	9	5	3	2	6	8	7	4
7	5	3	2	4	8	1	6	9
4	1	8	6	3	9	7	2	5
9	6	2	7	5	1	4	3	8
2	4	1	8	6	5	3	9	7
6	8	9	1	7	3	5	4	2
5	3	7	4	9	2	6	8	1

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

5	4	3	8	9	1	2	7	6
2	9	7	6	5	3	1	4	8
8	6	1	4	7	2	3	5	9
1	8	9	5	6	4	7	2	3
6	7	2	3	1	9	5	8	4
3	5	4	2	8	7	6	9	1
4	3	8	7	2	6	9	1	5
9	2	5	1	3	8	4	6	7
7	1	6	9	4	5	8	3	2

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

			9	6	3	4		
			1	2		5		
	3		5		7		1	9
	8	5		6				3
1		7	9	3	5	4	6	
	9		4	2	8	1		5
			6		9		3	
	4		1			2		6
3		6			4	7	9	1

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

				3		7	8	1
8	9							
7	1	6				9		
6		8	7				1	9
1	7	4	3	9			6	5
				6				
				4	3			
	8							4
4	1			6				8

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

		4	7					
		2						
5			9			7		2
	1	5	3					7
3				7				4
8			5					
			6	3				
			1	7				

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Infos pratiques

Numéros utiles

Mairie	03 83 71 41 73
École	03 83 71 42 73
Samu – Urgence médicale	15
Police secours	17
Pompiers	18
Gendarmerie de BACCARAT	03 83 75 34 82
Centre anti poison	03 83 32 36 36
Assistance pharmacie	03 83 15 17 52
Médecin de garde	0 820 33 20 20
Dépannage EDF (24h/24)	09 72 67 50 54

Ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h
Mardi et Vendredi : de 18h à 19h
avec présence du Maire ou d'un adjoint

En dehors de ces horaires la porte n'est pas toujours close...

Ramassage des poubelles



Ordures ménagères :

Les jeudis :
7, 14, 21 et 28 Mars
4, 11, 18, 25 Avril

Eco sacs :

Les mardis :
12 et 26 Mars
9 et 23 Avril



Déchetterie de la CCTLB – site de Baccarat

Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS
54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31

www.dechetteriebaccarat.fr/dechetteries_des_particuliers

Nouveaux horaires d'ouverture annuels :

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :
9h à 12h et 13h30 à 18h
dimanche et jours fériés : 9h à 12h
fermé le jeudi

Rappel des déchets NON collectés :

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères,
les DASRI, les animaux morts, les éco-sacs
les extincteurs et les bouteilles de gaz.

En plus des prestations proposées par la CCTLB pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thiviétois. N'hésitez pas à nous contacter

Sorties

Cinéma de RAON :

6 mars au 17 mars Captain Marvel
8 et 11 mars La Mule
6 au 11 mars Jusqu'ici tout va bien
18 mars Le temps des Forêts
20 au 24 mars Damien veut changer le monde
20 au 23 mars Espace Game
25 mars Grâce à Dieu
A partir du 27 mars Dumbo, Mon Intime conviction et Mon Bébé
Toute la programmation du cinéma de Raon l'Étape est à retrouver sur : www.cinematheatrearon.net

Cinéma de BACCARAT :

1er et 2 mars : Nicky Larson et le parfum de Cupidon
8 et 9 mars : Alita : Battle angel
15 et 16 mars : Ralph 2.0
22 et 23 mars : Escape game
Jeudi 28 mars : Edmond – 14h30
29 et 30 mars : Captain Marvel

Toute la programmation du cinéma de Baccarat est à retrouver sur : www.ville-baccarat.fr/sports-culture-et-loisirs/loisirs/cinema/

Agenda : A Baccarat

-Jusqu'au 22 mars : Exposition « Poids plume », sculptures de cartons et de pierres, à l'Hôtel de ville. Entrée libre.
-8 mars : Remise de chèque de la MJ à l'association « Pas à pas avec Laillya », à l'espace loisirs, à 20h30.
-9 mars : Café autour du handicap, proposé par l'association « Pas à pas avec Laillya », à l'espace loisirs, à 14h30.
-14 mars : Conférence sur le livre « Le berceau des beaux jours » animée par l'auteure, Elise FISCHER (vente du roman et dédicace à l'issue de la soirée), à l'Hôtel de ville, à 20h.
-19 mars : Commémoration des anciens de l'AFN, place du 86^{ème} R.I, à 11h.
-27 mars : Heure du conte, à la bibliothèque temporaire, à 11h.
-30 mars : Concert de la chorale « Amarelli », au profit de la Banque alimentaire, à la salle des fêtes. Entrée : denrée alimentaire.
-5 avril : Don du sang, à la salle des fêtes, de 15h30 à 19h30.

Toute l'actu de Baccarat est à retrouver sur le site internet :

www.ville-baccarat.fr/evenements/

À Raon L'Étape :

-Du 5 au 8 mars bourse aux vêtements
-08 mars Portes ouvertes à la "maison de santé", rue Lucien Cosson, de 17h à 18h30
-09 mars Ouverture de la pêche à la truite à 6h49
-Samedi 16 mars théâtre « A vos Souhais » avec Bernard Ménez
-Du 8 au 31 mars exposition : 20 ans de couleurs avec MIKA

Retrouvez plus d'infos sur l'agenda de Raon L'Étape sur :

www.ot-raon.fr/manifestations-et-actualites

Directeur de publication :

Vittoria FETTOVEL

Équipe de rédaction :

Thierry BLAISE, Jean COUTY, Aude CHAPPUY,
Sylvie THOMAS, Damienne VILLAUME